

SÉANCE DU 3 MAI 2021 À HUIS CLOS

Séance régulière du conseil sous la présidence de Monsieur Lionel Roy, maire, tenue le 3 mai 2021 à 19H00 à huis clos et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Germain Boutin, conseiller au siège no 1
Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller au siège no 4
Monsieur Timothy Morrison, conseiller au siège no 5
Madame Martha Lévesque, conseillère au siège no 6

Assistent également à la séance, madame Lise Houle, directrice générale / secrétaire-trésorière et Mme Isabelle Doyon, adjointe à la directrice générale.

La directrice générale indique les mesures de protection qui sont à l'entrée.

1) Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et ouvre la séance.

2) Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance;
- 2- Dépôt de l'ordre du jour;
- 3- Adoption et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 6 avril 2021;
- 4- Période de questions;
- 5- Correspondance;
- 6- Autres sujets;
- 7- Paiement des factures;
- 8- Compte-rendu des comités :
 - 8.1 – *Conseillers*
 - 8.2 – *Inspecteur en bâtiment*
 - 8.3 – *Inspecteur en voirie*;
- 9- Directrice générale adjointe;
- 10- Gravier saison 2021, résultat d'appels d'offres;
- 11- Abat poussière saison 2021, résultat d'appels d'offres;
- 12- Pelouse 2021;
- 13- St-Mathias de Bonnetterre (terrain de balle et patinoire);
- 14- Varia ouvert;
 - a) Camionnette
 - b) Projet Shed
 - c) Bornes Électrique
 - d) Assurances Cyberisques
- 15- Période de questions;
- 16- Fin de la séance.

2021-038 résolution no 2021-038

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu que le conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 3 mai 2021.

ADOPTÉE

3) Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 avril 2021

2021-039 résolution no 2021-039

Proposé par la conseillère Martha Lévesque, appuyé par le conseiller Jacqueline Désindes, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 6 avril 2021 est adopté.

ADOPTÉE

4) Période de question

Aucune question.

5) Correspondance

La liste de correspondance portant le numéro 2021-05-03 été remise aux membres du conseil.

2021-040 **résolution no 2021-040**

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu que la correspondance 2021-05-03 soit déposée aux archives et mis à la disposition de ceux qui désireraient en prendre connaissance.

ADOPTÉE

6) Autres sujets

1- Michel Champigny pour la Journée Nathalie Champigny - Information sur la Journée Nathalie Champigny qui vient en aide aux enfants de la région et demande d'un parrainage soit : Parrainage Or 600\$ - Parrainage Argent 250\$ et Parrainage Bronze 150\$.

2021-041 **résolution no 2021-041**

Proposé par la conseillère Marthe Lévesque, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu qu'un montant de \$ 150.00 soit remis à la journée Nathalie Champigny.

ADOPTÉE

2- Association canadienne pour la santé mentale - Demande de proclamer la Semaine de la santé mentale 2021

2021-042 **résolution no 2021-042**

Il est proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau et appuyé par le conseiller Jeffrey Bowker que la municipalité de Newport proclame la semaine du 3 au 9 mai 2021 *Semaine de la santé mentale*.

ADOPTÉE

3- Mouvement Ose le Haut - Patrouille verte et commande d'auto collant pour bac de vidanges, de recyclage et compost.

4- Axel Klein, du Haut St-François - Demande d'adopter une résolution pour la constitution du comité de pilotage Mada-Famille. Les membres du conseil reportent la décision à adopter une résolution.

5- Conseil Sport Loisir de l'Estrie - Période d'adhésion au CSLE, à 70\$.

2021-043 **résolution no 2021-043**

Proposé par la conseillère Anne Maire Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que la municipalité de Newport renouvelle l'adhésion pour l'année 2021-2022, et que la conseillère Jacqueline Désindes soit la représentante aux activités du Conseil Sport Loisirs de l'Estrie.

ADOPTÉE

6- Isabelle Bibeau , Loisir MRC du Haut St-François - En référence au plan d'action Loisir, préliminaire, il y aura une tournée des municipalités pour présenter le plan au conseil, dg et travailleur en loisirs. Choix de date pour une rencontre en Zoom. Les membres du conseil réservent le 16 juin en après-midi.

7- Mouvement J'y participe (HSF) - Commande regroupée d'autocollants. Pour Newport une commande pour le recyclage pourrait être demandé. (500 autocollants)

Le conseil est d'accord à laisser tomber et une publicité sera faite par communiqué.

8- Transport de personnes Haut St-François - Dépôt du bilan 2020 d'achalandage.

9- Axel Klein, chargé de projet MADA du Haut St-François - Assurance d'engagement suite aux inquiétudes mentionnées. Le sujet a été discuté plus tôt.

10- Cain Lamarre, firme légale – Suite à l'entrée en vigueur du projet de loi 67 les municipalités doivent inclure dans leurs règlements sur la gestion contractuelle des mesures visant à favoriser les biens et services québécois et les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec. Puisque ces mesures doivent être incluses au Règlement, un avis de motion doit être donné et un dépôt de projet d'un règlement modificateur à la séance du mois de mai.

2021-044 résolution no 2021-044 **Avis de motion**

La conseillère Martha Lévesque donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil le Règlement numéro 2021-063 modifiant le Règlement sur la gestion contractuelle numéro 2010-001 sera présenté pour adoption. L'objet de ce règlement est de modifier les règles relatives à l'achat local pour prévoir des règles visant à favoriser les biens et services québécois et les fournisseurs, assureurs et entrepreneurs qui ont un établissement au Québec.

Conformément à l'article 445 du *Code municipal du Québec*, un projet de règlement numéro 2021-063 est déposé en conseil.

Projet de Règlement

**Province de Québec
Municipalité Régionale de Comté du Haut Saint-François
Municipalité de Newport**

RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-063 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE NUMÉRO 2010-001

ATTENDU QUE la municipalité a adopté le *Règlement sur la gestion contractuelle* no 2010-001;

ATTENDU l'entrée en vigueur du projet de loi 67 qui prévoit que pour une période de trois ans à compter du 25 juin 2021, le règlement de gestion contractuelle de toute municipalité, doit prévoir des mesures qui, aux fins de la passation de tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique, favorisent les biens et les services québécois et les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le règlement sur la gestion contractuelle de la municipalité en conséquence;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil du 3 mai 2021 et qu'un projet de règlement a été déposé lors de cette même séance;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER APPUYÉ PAR LE CONSEILLER ET RÉSOLU :

PAR LE PRÉSENT RÈGLEMENT PORTANT LE NUMÉRO 2021-063, QU'IL SOIT STATUÉ ET ORDONNÉ:

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le *Règlement sur la gestion contractuelle* no 2010-001 est modifié en ajoutant, après l'article... l'article suivant :

« xxxx Mesures visant à favoriser les biens et les services québécois et les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec

Xxx Avant l'octroi de tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumissions publique, la municipalité identifie les entreprises en mesure de fournir des biens et services québécois susceptibles de répondre à ces besoins.

Sauf circonstances particulières ou pour des motifs de saine gestion, une fois ces entreprises identifiées, la municipalité favorise l'octroi du contrat à une entreprise en mesure de fournir des biens et services québécois.

Xxx À défaut de pouvoir identifier des entreprises en mesure de fournir des biens et services québécois pour répondre à ses besoins, la municipalité doit favoriser l'octroi d'un contrat visé au présent article, à un assureur ou un entrepreneur ayant un établissement au Québec, sauf circonstances particulières ou pour des motifs de saine gestion.

ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi et est publié sur le site Internet de la Municipalité.

De plus, une copie du présent règlement est transmise au MAMH.

7) Paiement des factures

La liste des comptes à payer en date du 2021-04-30 a été remise à tous les membres du conseil municipal.

24	Stanley et Danny Taylor trans.Inc (Matières résiduelles)	6 592.15 \$
26	M.R.C. du Haut-Saint-François (téléphonie)	430.62 \$
32	Nielsens et fils garage (Essence)	117.27 \$
33	Fonds information sur territoire (mutations mars 2021)	36.60 \$
128	Gravière Bouchard (Gravier dégelé)	730.09 \$
141	Ville de Cookshire (QP 2021 2e versem.)	53 547.75 \$

250	Tech-Nic Réseau conseil (office 365)	25.29 \$
255	Scierie Labranche inc. (Gravier dégèle)	949.91 \$
257	Régie Haut-Saint-François & Sherbrooke (enfouissement)	2 155.07 \$
450	Parkland Corpration (essence, diesel)	180.38 \$
473	La Cartoucherie (Tambour imprimante Lexmark)	79.85 \$
480	Ferme S.D.& S. Taylor Farm Inc. (dernier versement)	50 184.24 \$
501	Laurie Brazel (Concierge d'avril 2021)	375.00 \$
545	Jocelyn Labranche (communication)	45.46 \$
	Hydro Québec	1 602.38 \$
	Remise d'avril 2021	3 383.63 \$
257	Régie du Haut St-François Valoris (enfouissement)	2451.59 \$
382	Lyne Maisonneuve (Agente ressource)	425.00 \$
516	Faut L'Fer (Flèche et autre pick up)	3 880.42 \$
	LISTE DES CHÈQUES ÉMIS :	
	Salaire du Conseil	2 952.65 \$
	Salaire d'avril 2021	8 348.40 \$
	TOTAL DES CHÈQUES ÉMIS :	11 301.05 \$
	TOTAL	138 493.75 \$

2021-045 Résolution no 2021-045

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Jeffrey Bowker, il est résolu que la directrice générale / secrétaire-trésorière est autorisée à payer les comptes du mois de la municipalité de Newport tel que présentés.

ADOPTÉE

8) Compte-rendu des comités

8.1) conseiller

Le conseiller Jeffrey Bowker apporte un commentaire en référence à la demande adressée à l'Agglomération Cookshire-Eaton sur la quote-part.

2021-046 Résolution no 2021-046

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que la directrice générale / secrétaire-trésorière est autorisée à retourner copie de lettre adressée le 7 octobre 2020 à l'Agglomération Cookshire-Eaton sur les propositions concernant les modalités de gestion des compétences de l'Agglomération, n'ayant pas reçu un accusé de réception depuis.

ADOPTÉE

La conseillère Martha Lévesque informe que l'écocentre qui s'est déroulé samedi le 1^{er} mai a été un franc succès pour tous.

8.2) inspecteur en bâtiment

Le conseil prend connaissance du rapport de l'inspecteur.

8.3) inspecteur en voirie

Aucun rapport n'a été déposé.

9) Directrice générale adjointe

Monsieur le maire informe le conseil que la directrice générale a déjà mentionné son intention de laisser le poste de directrice générale / secrétaire trésorière le 1^{er} janvier 2022 et qu'elle accepte le poste d'adjointe et Madame Isabelle Doyon, présentement adjointe accepte le poste de Directrice générale /secrétaire trésorière à compter du 1^{er} janvier 2022. Mme Doyon demande qu'un contrat soit signé entre elle et la municipalité. Monsieur le Maire informe que lui et Madame Doyon ont convenus d'une entente.

2021-047 Résolution no 2021-047

CONSIDÉRANT QUE Monsieur le Maire et la directrice adjointe, ont préparé un projet d'entente, lequel a été accepté par l'ensemble, cette entente ayant un caractère confidentiel au sens des articles 53 et suivants de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1);

A ces causes, il est proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, et résolu à l'unanimité,

QUE le Conseil autorise le Maire de la Municipalité à signer un contrat de travail avec Madame Isabelle Doyon.

ADOPTÉE

10) Gravier saison 2021, résultat d'appels d'offres

Le 28 avril 2021, à 11 heures 01 minutes

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS
GRAVIER 2020**

Personnes présentes :

- Lise Houle, directrice générale/secrétaire-trésorière
- Isabelle Doyon, directrice générale adjointe
- Luc Deslongchamps, inspecteur bâtiment

Soumissions reçues :

CIRCUIT NUMÉRO 1

+/-2550 tonnes

	Prix à la tonne transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé			
Scierie Labranche Inc.	NIL	NIL	NIL
Transp. & Excav. Stéphane Nadeau Inc.	NIL	NIL	NIL
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	NIL	NIL	NIL
Excavation Laliberté Inc.	NIL	NIL	NIL
Gravière Bouchard Inc.	18.20 \$	46 410.00\$	53 359.90\$
Construction A Boisvert Inc.	NIL	NIL	NIL

	Prix à la tonne non transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé			
Scierie Labranche Inc.	NIL	NIL	NIL
Transp. & Excav. Stéphane Nadeau Inc.	NIL	NIL	NIL
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	NIL	NIL	NIL
Excavation Laliberté Inc.	NIL	NIL	NIL
Gravière Bouchard Inc.	8.90 \$	22 695.00 \$	26 093.58 \$
Construction A Boivert Inc.	NIL	NIL	NIL

CIRCUIT NUMÉRO 2

+/- 2350 tonnes

	Prix à la tonne transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé			
Scierie Labranche Inc.	NIL	NIL	NIL
Transp. & Excav. Stéphane Nadeau Inc.	NIL	NIL	NIL
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	NIL	NIL	NIL
Excavation Laliberté Inc.	NIL	NIL	NIL
Gravière Bouchard Inc.	15.58 \$	36 613.00 \$	42 095.80 \$
Construction A Boisvert Inc.	NIL	NIL	NIL

	Prix à la tonne non transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé			
Scierie Labranche Inc.	NIL	NIL	NIL
Transp. & Excav. Stéphane Nadeau Inc.	NIL	NIL	NIL
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	NIL	NIL	NIL
Excavation Laliberté Inc.	NIL	NIL	NIL
Gravière Bouchard Inc.	8.90 \$	20 915.00 \$	24 047.02 \$
Construction A Boisvert Inc.	NIL	NIL	NIL

CIRCUIT NUMÉRO 3

+/- 2550 tonnes

	Prix à la tonne transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé			
Scierie Labranche Inc.	NIL	NIL	NIL

Transp. & Excav. Stéphane Nadeau Inc.	NIL	NIL	NIL
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	15.20 \$	38 760.00 \$	44 564.31 \$
Excavation Laliberté Inc.	NIL	NIL	NIL
Gravière Bouchard Inc.	18.60 \$	47 430.00 \$	54 532.64 \$
Construction A Boisvert Inc.	NIL	NIL	NIL

	Prix à la tonne non transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé			
Scierie Labranche Inc.	NIL	NIL	NIL
Transp. & Excav. Stéphane Nadeau Inc.	NIL	NIL	NIL
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	8.95 \$	22 822.50 \$	26 240.17 \$
Excavation Laliberté Inc.	NIL	NIL	NIL
Gravière Bouchard Inc.	8.90 \$	22 695.00 \$	26 093.58 \$
Construction A Boisvert Inc.			

CIRCUIT NUMÉRO 4

+/- 2550 tonnes

	Prix à la tonne transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé			
Scierie Labranche Inc.	NIL	NIL	NIL
Trans. & Exc. Stéphane Nadeau Inc.	NIL	NIL	NIL
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	14.85 \$	37 867.50 \$	43 538.16 \$
Excavation Laliberté Inc.	NIL	NIL	NIL
Gravière Bouchard Inc.	16.35 \$	41 692.50 \$	47 935.96 \$
Construction A Boisvert Inc.	NIL	NIL	NIL

	Prix à la tonne non transporté (\$)	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Gravier 0-20 mm (0-3/4") concassé			
Scierie Labranche Inc.	NIL	NIL	NIL
Transp. & Excav. Stéphane Nadeau Inc.	NIL	NIL	NIL
Transp. & Excav. Jocelyn Ménard	8.95 \$	22 822.50 \$	26 240.17 \$
Excavation Laliberté Inc.	NIL	NIL	NIL
Gravière Bouchard Inc.	8.90 \$	22 695.00 \$	26 093.58 \$
Construction A Boisvert Inc.	NIL	NIL	NIL

2021-048 Résolution no 2021-048

CIRCUIT NUMÉRO 1

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu d'accorder un contrat à Gravière Bouchard Inc. pour +/- **2 550** tonnes de gravier 0-20mm (0-3/4") transporté pour le montant de 53 359.90 \$ incluant les taxes, conformément au prix donné à la tonne à sa soumission ouverte le 28 avril 2021 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE

2021-049 Résolution no 2021-049

CIRCUIT NUMÉRO 2

Proposé par la conseillère Martha Lévesque, appuyé par le conseiller Timothy Morrison, il est résolu d'accorder un contrat à Gravière Bouchard Inc. pour +/- **2 350** tonnes de gravier 0-20mm (0-3/4") transporté pour le montant de 42 095.40 \$ incluant les taxes, conformément au prix donné à la tonne, sa soumission ouverte le 28 avril 2021 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE

2021-050 Résolution no 2021-050

CIRCUIT NUMÉRO 3

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu d'accorder un contrat à Transport et Excavation Jocelyn Ménard pour +/- **2 550** tonnes de gravier 0-20mm (0-3/4") transporté pour le montant de 44 564.31 \$ incluant les taxes, conformément au prix donné à la tonne à sa soumission ouverte le 28 avril 2021 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE

2021-051 Résolution no 2021-051

CIRCUIT NUMÉRO 4

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par la conseillère Jacqueline Désindes, il est résolu d'accorder un contrat à Transport et Excavation Jocelyn Ménard pour +/- **2 550** tonnes de gravier 0-20mm (0-3/4") transporté pour le montant de 43 538.16 \$ incluant les taxes, conformément au prix donné à la tonne à sa soumission ouverte le 28 avril 2021 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE

**11) Abat poussière saison 2021, résultat de l'appel d'offres
Le 28 avril 2021, à 10 heures 01**

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS
ABAT-POUSSIÈRE 2021**

Personnes présentes :

-
- Lise Houle, directrice générale/secrétaire-trésorière
- Luc Deslongchamps, inspecteur en bâtiments
- Isabelle Doyon, adjointe

Soumissions reçues :

	Prix au litre avec épandage (\$/l)	Total avec épandage avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)
Chlorure de Calcium :			
Les entreprises Bourget inc.	0.3687 \$	55 305.00\$	63 586.92\$
Somavrac (C.C.) inc.	0.2458 \$	36 870.00 \$	42 391.28\$
Chlorure de Magnésium :			
Les entreprises Bourget inc.	Nil	Nil	Nil
Somavrac (C.C.) inc.	Nil	Nil	Nil

2021-052 Résolution no 2021-052

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu d'adjuger le contrat d'approvisionnement et la pose d'abat-poussière (chlorure de calcium) à Somavrac (C.C.) Inc. pour un montant de 0.2458 \$ /litre sans les taxes, conformément à sa soumission ouverte le 28 avril 2021 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE

12) Pelouse 2021

La directrice générale informe qu'une offre a été reçue :

Larry Lloyd : 1 500.00 \$

La directrice générale informe que Monsieur Lloyd a eu le service en 2020 pour 1500.00\$.

2021-053 Résolution no 2021-053

Proposé par la conseillère Martha Lévesque, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu de retenir les services de Larry Lloyd pour le contrat de tonte pour la saison estivale 2021 au montant de 1 500.00\$, le paiement afférent sera payé en deux versement égaux de 750\$ en juillet et à la fin de la saison.

ADOPTÉE

13) St-Mathias de Bonneterre

Terrain de balles

La directrice générale informe que les travaux ne sont pas terminés. Elle ne peut trouver aucun contracteur pour finaliser les travaux. L'électricien est supposé y aller pour dernière vérification.

Patinoire

La directrice générale informe que des demandes de prix ont été pour un projet de patinoire avec dalle sur sol 104' X 44'.

Madame Lyne Maisonneuve agente informe que des demandes de prises pour l'installation d'une patinoire avec système permafib ou profab on été envoyées.

Monsieur le Maire informe que la construction de la nouvelle surface et des bandes ne dérange en rien les taux de taxations, la dépense étant absorbée par la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) et de la politique d'investissement du FRR (Fond Régions et Ruralités) volet 2, qui s'inscrit en continuité avec le Fonds de développement des territoires (FDT).

Résultat reçues

Le 3 mai 2021, à 13 heures 01

**OUVERTURE DES SOUMISSIONS
DALLE BÉTON 2021**

Personnes présentes :

- Lise Houle, directrice générale/secrétaire-trésorière
- Isabelle Doyon, directrice générale adjointe

Soumissions reçues :

Dalle sur sol 104' x 44' :	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)	avec taxes (\$)
Les Constructions Léo Barolet inc.	58 227.44 \$	66 947.00 \$	
Construction Groupe Prévost inc.	54 000.00 \$	62 086.50 \$	

2021-054

Résolution no 2021-054

Proposé par la conseillère Marthe Lévesque, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que la municipalité de Newport accorde le contrat pour la construction de la nouvelle surface d'une dalle de béton sur sol 104' X 44' pour une nouvelle patinoire multifonctionnelle à St-Mathias de Bonneterre à Construction Groupe Prévost Inc. Pour un montant de \$ 62 086.50 \$, taxes incluses, conformément à sa soumission ouverte le 3 mai 2021 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE, La conseillère Désindes s'abstient de voter.

BANDES PATINOIRE 2021

Personnes présentes :

- Lise Houle, directrice générale/secrétaire-trésorière
- Isabelle Doyon, directrice générale adjointe
- Lyne Maisonneuve, agente ressource
- Lionel Roy, maire

Soumissions reçues :

Panneau de FIBRE	Total avant taxes (\$)	Total avec taxes (\$)	avec taxes (\$)
Permafib	38 283.58 \$	44 016.55 \$	
Profab 2000	0 \$	0 \$	
Panneau POLYBOARD			
Permafib	0 \$ (plus cher)	0 \$	
Profab 2000	31 025.00\$	35 670.99 \$	

2021-055 Résolution no 2021-055

Proposé par le conseiller Jeffrey Bowker, appuyé par le conseiller Timothy Morrison, il est résolu que la municipalité de Newport accorde le contrat des bandes de panneaux en fibre pour la patinoire 104' X 44' à St-Mathias de Bonneterre à Permafib pour un montant de \$ 44 016.55, taxes incluses, conformément à la soumission ouverte le 3 mai 2021 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE, La conseillère Désindes s'abstient de voter.

14) Varia ouvert

a) Camionnette

La directrice générale informe que l'inspecteur a recommandé que l'offre de l'Atelier Faut L'Fer de Westbury soit retenue pour :

Support et flèche	\$ 2 400.00
Installation	\$ 500.00
Prosignal permanent	\$ 175.00

Et, Coffre aluminium (pour scie chaîne) \$ 300.00

2021-056 Résolution no 2021-056

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par la conseillère Martha Lévesque, il est résolu que l'Atelier Faut L'Fer soit retenue pour un support et flèche l'installation et le prosignal permanent et d'un coffre aluminium pour des équipements à \$ 300.00 pour un total de \$ 3 375.00 plus taxes applicables.

ADOPTÉE

b) Projet Shed

La directrice générale informe que les propriétaires du restaurant sont intéressés à faire installer la shed sur la propriété, Madame Julie Pomerleau du CLD n'a pas été encore rencontré.

c) Bornes Électriques

La directrice générale informe qu'aucune information n'a été reçue à date.

d) Assurance CybeRisques

La directrice générale informe qu'aucune information n'a été reçue à date.

Monsieur le maire informe de quelques décisions au conseil des maires de la MRC du Haut Saint-François.

15) Période de Questions

Aucune question

16) Fin de la séance.

2021-057 Résolution no 2021-057

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu que la séance soit levée à 20H55.

ADOPTÉE

La signature par le maire suppléant du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

Lionel Roy, maire

Lise Houle,
Directrice générale / secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT (Code Municipal, art. 961)
Je soussignée, Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance. Donné ce 3 mai 2021.

Lise Houle, directrice générale et secrétaire-trésorière